



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question au Gouvernement n° 540

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Patrick Delnatte.

M. Patrick Delnatte. Madame la ministre de l'emploi et de la solidarité, le congrès des principales organisations représentatives des harkis a eu lieu samedi dernier. Le représentant du Gouvernement y a brillé par son silence, se contentant de rappeler la mise en place d'une agence pour l'emploi spécialisée dans le suivi individualisé de cette communauté. C'est le minimum du minimum. Leur identification comme la nature des problèmes qu'ils vivent sont parfaitement connues. Ce sont des solutions qu'ils attendent.

Les élus RPR, fidèles au devoir national de mémoire, de justice et de réparation, au contact direct avec les difficiles et douloureuses réalités humaines et sociales, ont toujours apporté leur appui aux importantes mesures prises en faveur de cette communauté de 1986 à 1988 et de 1993 à 1996. Mais des difficultés subsistent et leur ampleur nécessite un effort significatif et permanent.

Madame la ministre, au nom de la solidarité due à la communauté harkie, entendez-vous poursuivre l'effort engagé par les gouvernements de MM. Chirac, Balladur et Juppé...

M. Christian Bourquin. C'est le passé !

M. Patrick Delnatte. ... en faveur de l'insertion économique et sociale de cette communauté ?

Acceptez-vous d'inscrire à l'ordre du jour du Parlement un débat sur cette question ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Monsieur le député, nous devons tous reconnaître le problème des harkis et nous donner les moyens de le traiter enfin. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Quand je suis arrivée au ministère, les crédits affectés aux harkis avaient été divisés par trois les deux années précédentes. C'est l'une des raisons des révoltes de jeunes que nous avons connues au mois de juin et pendant tout l'été. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. Richard Cazenave. C'est faux !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. C'est la vérité et c'est ce qu'a dit l'inspection générale de l'action sociale.

M. Jean-Louis Debré. Manipulation !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. D'ailleurs, le délégué aux rapatriés, mis en cause, a démissionné. Si j'ai fait ce rappel, monsieur le député, c'est à cause de la dernière phrase de votre question. Je pense que les harkis valent mieux que cela et qu'ils ont droit à une réponse de l'ensemble de la nation.

Je suis ravie de vous avoir entendu dire que l'ensemble de l'Assemblée suivrait le Gouvernement dans les propositions que je ferai dans quelques jours à partir du rapport élaboré par M. Monchovet, le nouveau délégué aux rapatriés, et du rapport que vient de me remettre M. Lagarrigue, qui s'est rendu sur le terrain. Car il existe encore, et c'est une honte pour notre pays, des camps où l'on trouve des jeunes non scolarisés et des adultes de trente ans qui ont toujours vécu dans ces camps.

M. Jean-Louis Debré. C'est vrai !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Nous sommes tous responsables de cette situation !

Ces jeunes sont aujourd'hui victimes de l'illettrisme. J'ai demandé, et je l'ai rappelé ce matin aux préfets, qu'un effort particulier soit consenti en faveur des harkis au sein de l'ensemble des mesures pour l'emploi, car 42 % d'entre eux sont au chômage; nous sommes en train de traiter ce problème.

Sachez qu'un certain nombre de villes, dont la dernière en date est Roubaix, ont décidé de faire une place particulière aux enfants de harkis dans les emplois-jeunes. J'aimerais que toutes les municipalités, quelle que soit leur tendance, donnent une réponse de même nature.

Dans quelques jours, je proposerai au Gouvernement, à partir de l'observation concrète de ces camps - situation d'endettement, de santé, illettrisme et problèmes d'emploi - un plan qui, je l'espère, sera accueilli favorablement par tous, ne sera pas l'objet de critiques mais traduira la reconnaissance générale que nous devons avoir à l'égard de cette population. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Patrick Delnatte](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 540

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 1998, page 2825

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 avril 1998